Image not found or type unknown

Reprise d'une entreprise sur l'île de saint martin

Par **APOLLONIO**, le **25/03/2008** à **09:36**

Bonjour,

Nous sommes un couple sur le point de racheter un FDC type restaurant sur la partie française de l'île de Saint Martin.
Nous avons conclu un accord avec le propriéraire de ce Fond,sous forme de crédit vendeur sur 6ans.
Aujourd'hui il nous manque un peu de trésorerie et nous en discutons avec notre banque pour un éventuel crédit ou découvert autorisé.
Est il possible dans ce cas de créer une société qui rachète le FDC,sans caution?

Pouvez vous nous indiquer le budget à prévoir pr créer cette éventuelle société?
Nous pensons qu'il serait préférable de ce mettre en nom propre les premières années pour limiter le coût au maximum et de passer en société ensuite.
Pouvez vous nous dire si cela est possible?
Merci d'avance pour votre réponse.
Cordialement,
Mr CASASOLA ET Melle APOLLONIO

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés